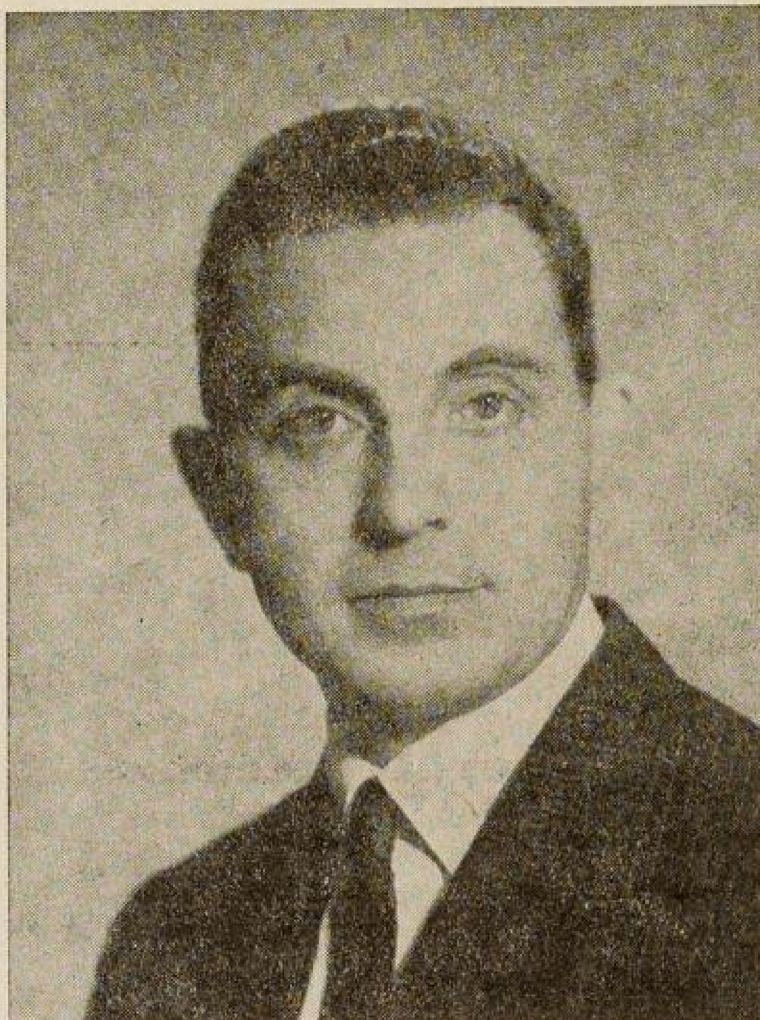
Candidature de M. Joseph FONTANET

Union pour une Démocratie Nouvelle



Electeurs, Electrices de la deuxième circonscription,

Il y a quatre ans, vous me faisiez l'honneur de me désigner comme député de notre arrondissement, Appelé aussitôt après au gouvernement, *j'ai apporté tout mon concours à l'œuvre accomplie depuis lors sous l'autorité du Général de Gaulle et j'ai pris part aux grandes décisions qui ont rendu possible la fin de la guerre d'Algérie et le redressement économique,* remplissant ainsi les engagements que j'avais pris devant vous.

Mais je n'ai pu, il y six mois, conserver mes fonctions, lorsque le Président de la République, *sans avoir d'ailleurs consulté le gouvernement, a remis en cause, dans une conférence de presse, les principes de la politique d'unification européenne qu'avait inaugurée Robert Schuman et qui s'est poursuivie par la réalisation, couronnée de succès, du marché commun.* Certes, c'est sans joie que j'ai pris une semblable décision, mais en agissant autrement, je n'aurais été fidèle ni au programme que j'avais soumis à vos suffrages, ni à mes convictions, ni aux responsabilités de la haute charge qui m'avait été confiée.

A la veille de l'élection d'une nouvelle Assemblée, c'est vers l'avenir que nous devons tourner nos regards. Le referendum du 28 Octobre à confirmé le Général de Gaulle dans ses pouvoirs; il a manifesté aussi le vœu du pays que soit évité le glissement du régime vers des méthodes de gouvernement trop personnelles. Le devoir de tous est donc clair. C'est sur le concours démocratique d'une majorité parlementaire cohérente que le Général de Gaulle doit appuyer demain son action. C'est *dès les élections que cette majorité doit être préparée, par des candidatures de large union,* comme celle que je propose à vos suffrages.

Ce sera aux hommes élus dans ces conditions à rechercher si ce regroupement peut permettre demain, comme personnellement je le crois souhaitable, *la constitution d'un grand parti démocratique majoritaire, largement ouvert aux représentants de toutes les forces vives de la nation, nécessaire au bon fonctionnement d'une république moderne, et capable, au delà des circonstances actuelles, de parer aux menaces de vide politique ou d'aventure.*

MON PROGRAMME

NATIONAL

◆ **Construire une démocratie moderne,** s'appuyant sur un Gouvernement efficace, un Parlement utile, des citoyens responsables; assurer l'indépendance de la Justice et établir un régime d'information objectif par un statut de la R. T. F.

◆ **Poursuivre une politique d'expansion économique et de progrès social,** grâce à un plan démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement rural et urbain, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi et la création de travail pour les jeunes, l'intégration des Français d'Algérie, l'amélioration du sort des familles et des vieux ; la modernisation de l'agriculture et la parité sociale du monde rural ; un équipement sanitaire et social digne d'un pays moderne.

◆ **Compléter l'œuvre de construction européenne** pour parvenir à une véritable unité de l'Europe par le renforcement d'institutions communautaires dans le domaine politique, économique, militaire.

◆ **Etablissement de liens durables avec les pays africains** sur le plan économique et culturel.

LOCAL

◆ **Favoriser le développement des activités économiques locales :** industrielles, agricoles, commerciales, artisanales, touristiques, thermales ; renforcer les mesures de lutte contre la pollution atmosphérique par les fumées ; créer des ressources nouvelles pour nos régions d'altitude ; obtenir les mesures nécessaires pour le soutien de l'agriculture de montagne ; organiser les marchés des produits locaux.

◆ **Améliorer l'équipement collectif de nos communes rurales ;** développer les institutions sociales : maisons pour enfants inadaptés ou privés de famille ; maisons de retraite pour vieillards, centres sociaux, maisons de jeunes et stades.

◆ **Améliorer les mesures d'aide à toutes les catégories défavorisées de la population :** personnes âgées, économiquement faibles, victimes de la guerre, anciens combattants. Poursuivre la réduction des zones de salaires.

◆ **Promouvoir les projets de nouveaux itinéraires routiers indispensables au développement de notre région ;** veiller au respect des garanties promises aux populations lors de la réalisation du Parc National, et à l'octroi de crédits pour la mise en valeur de la zone périphérique de ce parc.

Succédant à mon ami Léon DELÉMONTEX, qui pendant quatre ans, a rempli son mandat de député avec une conscience et un dévouement exemplaires, Monsieur Georges PEIZERAT, Maire de GRAND-CŒUR, a bien voulu accepter d'être mon remplaçant. Ses qualités de droiture et d'efficacité, ses capacités d'administrateur dont il a apporté, à la tête de sa commune, la plus belle démonstration, sont pour moi-même comme pour tous les administrés de notre arrondissement la garantie du concours le plus précieux et le plus sûr.

Electeurs, électrices, c'est en toute confiance que nous attendons votre décision le 18 Novembre.

Joseph FONTANET

Ancien Ministre, Conseiller Général de Moûtiers

Remplaçant éventuel : **Georges PEIZERAT**, *Maire de Grand-Cœur.*

Vu : Le Candidat.

IMP. CH. BONNEAU & FILS, ALBERTVILLE 11/62